

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Modératrice :

Catherine PONT-HUMBERT

Journaliste et productrice à France Culture

Intervenants :

Monique BLIN

Directrice du Festival international des francophonies en Limousin

Annie-Hélène RATOULY

Directrice du Centre régional de documentation pédagogique du Limousin

Arielle THAUVIN-CHAPOT

Membre du conseil de gestion de l'Université de la francophonie

Pascal BELON

Codirecteur en charge de la francophonie, Atalante Innovations

Caya MAKHÉLÉ

Auteur et éditeur francophone né à Brazzaville, Congo

Jean SOUILLAT

Chargé de mission pour la francophonie auprès de la Ville de Limoges

Jean-Marie VERGER

Attaché culturel chargé de la politique linguistique et éducative à l'ambassade de France à Moscou

Modératrice : Catherine PONT-HUMBERT

Nous disposons donc d'une heure et trente minutes pour débattre d'un sujet qui vous est présenté sous l'intitulé suivant : « *Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) : le Pôle francophone de Limoges* ». Derrière ce titre programmatique se cache, en réalité, un projet qui est relativement simple, enfin ambitieux et simple : il s'agit de faire ressortir le fait que, en un espace unique (en l'occurrence : la ville de Limoges), des compétences multiples et complémentaires sont susceptibles de répondre à des questions et à des attentes émanant de personnes s'intéressant à la francophonie au sens large du terme, autrement dit d'apporter une « *réponse singulière* » à des demandes plurielles. J'insiste d'emblée sur le caractère multiple et complémentaire des compétences qui sont rassemblées à Limoges et qui sont illustrées par les différentes personnes présentes autour de la table et que je vais vous présenter. Nous nous sommes simplement mis d'accord, pour la forme, sur le fait que cette rencontre, plutôt que de consister en une série de monologues prononcés par les personnes ici présentes, prendrait la forme d'un dialogue, de questions-réponses auxquelles vous serez bien évidemment invités à vous joindre une fois qu'un certain nombre de questions et de pistes de réflexion se seront dégagées de l'intervention des différentes personnes réunies ici. Je vous les présente tout de suite. Je commence par les intervenants qui représentent des institutions. Monique Blin, qui est la directrice du Festival international des francophonies en Limousin ; ce festival de théâtre, dont la réputation est maintenant très solidement établie, s'affirme depuis quinze ans comme un centre tout à fait unique de création et de promotion des théâtres francophones et, grâce au Festival, Limoges apparaît, depuis quinze ans déjà, comme « la » ville de la francophonie, en tout cas pour tout le milieu culturel. Annie-Hélène Ratouly, directrice du Centre régional de Documentation pédagogique du Limousin ou CRDP, qui travaille donc essentiellement en direction des enseignants et des personnels

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

de l'Éducation nationale. Ce centre, qui est pôle d'excellence pour la francophonie, est le correspondant et le partenaire des institutions qui œuvrent pour le développement de la francophonie et il édite un bulletin biannuel qui s'intitule *Éducation à la francophonie*. Arielle Thauvin-Chapot, membre du conseil de gestion de l'Université de la francophonie de Limoges. La démarche de cette Université est avant tout pluridisciplinaire ; elle vise notamment la promotion des recherches en francophonie par la création de réseaux qui se traduisent, en fait, par des échanges à la fois d'étudiants, d'enseignants et de savoir-faire. Ensuite Pascal Belon, codirecteur en charge des questions francophones au sein d'Atalante Innovations. Atalante Innovations est une agence de conseil en formation linguistique et ses réalisations dans le domaine de la diffusion du français en font un opérateur tout à fait privilégié à l'intérieur de cette structure qu'est le Pôle francophone de la ville de Limoges. Atalante Innovations est notamment chargée de la formation des bibliothécaires francophones, dans le cadre d'un partenariat établi entre la Bibliothèque francophone multimédia ou BFM et la nouvelle grande bibliothèque d'Alexandrie en Égypte. Puisque je parle de la BFM, je vous présente Jean Souillat, chargé de mission pour la Francophonie auprès de la Ville de Limoges, qui est responsable, à l'intérieur de la Bibliothèque, du fonds qui recueille tous les ouvrages francophones et qui accueille les chercheurs et anime toutes les activités autour de la francophonie à l'intérieur de la Bibliothèque francophone de Limoges inaugurée en septembre 1998. La BFM est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France dans le domaine du théâtre francophone (nous rejoignons là, bien sûr, le festival de théâtre que dirige Monique Blin) et donc partenaire de la bibliothèque d'Alexandrie en Égypte. Ensuite deux hommes « de terrain », du moins par rapport à la structure qu'est le Pôle francophone de Limoges, puisqu'il s'agit de personnes susceptibles de formuler des demandes à l'attention du Pôle et de lui suggérer des pistes de travail et de réflexion pour faire en sorte qu'il soit le plus actif et le plus dynamique possible. D'abord Caya Makhélé, qui est écrivain et notamment auteur de théâtre et qui fréquente donc, à ce titre, le festival de théâtre de Limoges. L'une de ses pièces, *La Fable du cloître des cimetières*, a d'ailleurs été programmée lors de l'édition 1997 du Festival ; il est par ailleurs depuis peu directeur d'une maison d'édition qui s'appelle « Acoria ». Ensuite Jean-Marie Verger, qui est attaché culturel chargé de la Politique linguistique et éducative auprès de l'ambassade de France à Moscou. Il représente donc ici, à cette table, tout le réseau éducatif, culturel et linguistique français à l'étranger qui, bien évidemment, peut avoir un certain nombre de demandes pour cette structure qu'est le Pôle francophone de Limoges. Je parle de structure bien qu'à vrai dire, sur le plan formel, ce Pôle n'ait pas encore de statut officiel mais les intervenants vous le diront.

Les présentations étant faites, peut-être faut-il commencer par rappeler que le Pôle francophone de Limoges a été créé en 1995 mais c'est assez récemment, je crois, que les différentes personnes réunies ici ont pris conscience, en fait, du formidable potentiel que représentent leurs compétences réunies en un même lieu. C'est peut-être le point de départ, Jean Souillat, sur lequel on peut mettre un premier accent ?

Jean SOUILLAT

Très rapidement, ce Pôle a une histoire relativement récente. Il est né d'une convention signée en 1995 par la Ville de Limoges mais ce n'est qu'assez récemment que les différents partenaires qui ont été énumérés et décrits par Catherine Pont-Humbert à l'instant (chacun ayant été retenu par un certain nombre de tâches pendant un certain

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

temps : en ce qui nous concerne, il s'agissait de la mise sur pied et du lancement de la nouvelle Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, qui ont représenté un très gros travail) ont décidé de mettre en commun leurs différentes compétences pour essayer d'offrir des réponses communes à des questions multiples qui pourraient venir d'utilisateurs de la langue française, d'utilisateurs de la francophonie, de chercheurs en francophonie, etc.

Catherine PONT-HUMBERT

J'ai un peu l'impression qu'à Limoges on est en face d'une sorte de « laboratoire » en francophonie, c'est-à-dire, je le disais tout à l'heure, face à des potentiels tout à fait extraordinaires. Une certaine expérience a été acquise, au fil des années, dans le domaine de la francophonie : je pense notamment, depuis quinze ans, au Festival des francophonies en Limousin. En quoi la création de ce Pôle va-t-elle vous permettre à vous, Monique Blin, de faire valoir ce savoir-faire qui est le vôtre et comment pouvez-vous le mettre au service du Pôle ?

Monique BLIN

Avec la Bibliothèque francophone multimédia, des relations se sont très vite nouées puisque nous déposons tous nos manuscrits dans cette bibliothèque et c'est important que les chercheurs, les metteurs en scène, les étudiants puissent venir consulter ces manuscrits plutôt que de les laisser enfermés dans des armoires. Avec les partenaires réunis autour de la table, que ce soit l'Université ou le CRDP, le Pôle francophone est un peu l'aboutissement de plusieurs années de travail, que nous faisons mais sans le mettre sur la table et sans nous retrouver tous ensemble. On se voyait individuellement ou par deux. Je crois qu'on va désormais être beaucoup plus dynamiques et surtout beaucoup plus efficaces parce qu'on va s'informer sans cesse mutuellement de ce que chacun fait et de ce que chacun projette.

Catherine PONT-HUMBERT

À l'université de Limoges également, Arielle Thauvin-Chapot, il y a un savoir-faire qui est assez ancien. Simplement, à la différence du Festival qui a une spécificité très forte (en l'occurrence : celle du théâtre), vous êtes, vous, pluridisciplinaires donc susceptibles de toucher un public extrêmement large.

Arielle THAUVIN-CHAPOT

Oui, un public extrêmement large mais aussi plus ciblé puisqu'il s'agit de partenariats avec d'autres universités. Le partenariat a commencé, comme dans beaucoup d'universités françaises, il y a environ une quinzaine d'années. Il était orienté, au départ, vers la francophonie stricto sensu, c'est-à-dire les pays de l'Afrique subsaharienne. Très vite, il y a eu d'autres types de demandes et nous y avons répondu lorsque ces demandes concernaient des disciplines-phares de l'université de Limoges. En répondant à ces demandes, nous avons donc exporté un savoir-faire et des compétences. C'est quelque chose qui a pris une telle ampleur qu'a été créée, voici déjà plusieurs années, l'Université de la francophonie, qui organise des colloques, conférences et autres manifestations, en même temps que le Festival, dans des domaines précis et, tout au long de l'année, des actions de coopération avec des pays francophones ou non, puisque des relations se sont

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

développées avec des pays comme l'Amérique du Sud ou l'Asie du Sud-Est, dans des domaines extrêmement différents.

Catherine PONT-HUMBERT

Au CRDP, il y a également un savoir-faire en place depuis très longtemps. Le fait d'être « implanté » à Limoges, au cœur de ce Pôle francophone, vous donne, malgré tout, une certaine spécificité.

Annie-Hélène RATOULY

Les CRDP sont chargés, en général, de la documentation pédagogique pour les enseignants. Compte tenu de la richesse et du potentiel limousin en matière de francophonie, nous avons choisi, au CRDP de Limoges, de développer un pôle documentaire sur l'éducation à la francophonie. Nous travaillons donc en partenariat avec la BFM depuis sa création et avec Jean Souillat pour collecter tout ce qui est de nature pédagogique et, par le biais du bulletin, nous essayons aussi de valoriser ce qui se fait en Limousin dans le domaine de la francophonie. Nous avons commencé à réaliser quelque chose d'un peu original : il s'agit d'une série d'entretiens avec des auteurs francophones en résidence au Festival des francophonies de Limoges, autour de leurs problèmes de création et dont l'exploitation peut être très intéressante, pour des enseignants, à propos de la création littéraire. Ce sont d'autres textes ; ce sont d'autres approches de la langue française. Nous essayons donc d'aller dans cette voie, de répercuter auprès des enseignants tout ce qui se fait dans ce domaine, de leur faire aussi prendre conscience du fait que la langue française est à valoriser auprès d'autres et de les amener à se décentrer un peu culturellement, puisque les approches du français par d'autres sont différentes. C'est donc aussi, finalement, une école de tolérance.

Catherine PONT-HUMBERT

Alors vous, Pascal Belon, en tant que représentant d'Atalante Innovations, vous êtes, par rapport à ces quatre institutions (CRDP, Université de la francophonie, Bibliothèque francophone multimédia de Limoges et Festival des francophonies en Limousin), un opérateur à même de permettre que se concrétisent un certain nombre de projets. Je mentionnais l'exemple de la formation des bibliothécaires par rapport à la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie. Je trouve que c'est un bel exemple, finalement, de votre domaine d'intervention ?

Pascal BELON

Tout à fait. Comme vous le rappeliez tout à l'heure, Atalante Innovations n'était pas présente dans la convention du Pôle francophone de Limoges signée en 1995 mais « partenaire » du Pôle francophone, depuis quelques mois maintenant, notamment à travers son partenariat avec la BFM de Limoges. La francophonie et la langue française, dont j'ai la charge, ont constitué dès le départ un des axes constitutifs d'Atalante Innovations, créée en 1997. On travaille donc évidemment pour l'instant, parmi les partenaires du Pôle, principalement avec la BFM, autour de la mise en place d'un dispositif de formation pour les bibliothécaires francophones, dans le cadre du partenariat entre la BFM de Limoges et la *Bibliotheca Alexandrina*, qui ouvrira ses portes, je crois, à la fin de l'année 1999 en Égypte. Si vous me permettez d'élargir un peu le champ d'action

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

du Pôle francophone de la ville de Limoges, nous travaillons également (c'est une autre des raisons de notre présence ici, à la fois à Expolangues 1999 et au sein de ce Pôle francophone en tant que partenaire) pour le compte de la Région Limousin qui, dans le cadre de la coopération décentralisée, développe principalement des actions avec des pays francophones. Je voudrais citer deux exemples en particulier : un premier exemple qui concerne la Pologne et un second qui concerne le Liban. Avec le Liban, nous avons mis en place, pour l'institut de coopération décentralisée du Limousin et avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, un dispositif (qui n'est d'ores et déjà plus à l'état de projet puisqu'il est actuellement en cours de réalisation) de formation des personnels de la direction générale de la Jeunesse et des Sports du ministère de l'Éducation nationale du Liban. Il s'agit d'une formation dont l'orientation est un perfectionnement culturel et linguistique en français sur objectifs spécifiques, c'est-à-dire autour d'objectifs professionnels précis : analyser en quoi ils ont besoin du français, à quel moment, pour quelle(s) raison(s) et répondre à ces besoins de la façon la plus précise et la plus adaptée possible.

Catherine PONT-HUMBERT

Je disais tout à l'heure, en guise de préambule, que le Pôle francophone de Limoges était une sorte de « laboratoire ». Alors qui dit laboratoire, dit recherche, questionnement, réflexion sur le rôle que l'on peut jouer. En quoi, Caya Makhélé, votre apport, à la fois en tant qu'écrivain et en tant qu'éditeur, peut aider ce Pôle francophone à définir ses fonctions et quels types de demandes auriez-vous à son attention ?

Caya MAKHÉLÉ

Je voudrais tout d'abord remercier ceux qui m'ont invité à être présent autour de cette table. Je porte ici un lourd fardeau : répercuter la demande de tous ceux ou au moins d'une partie de ceux qui sont créateurs ou auteurs et qui sont ceux qui, en face du Pôle, portent la francophonie en eux, à travers la création elle-même, ceux qui font que sur les scènes, dans les livres, les idées de la francophonie s'impriment mais aussi ceux qui font que chaque culture et que chaque peuple apportent leur part à la francophonie. La configuration même de ce Pôle est déjà une sorte de préfiguration de la demande des créateurs francophones que nous sommes et qui serait d'avoir un espace de diffusion, un espace de représentation, un espace d'expression qui permette à l'ensemble des créateurs francophones de dialoguer, de se rencontrer et de faire circuler leurs créations. La première question que je poserai, moi, sera destinée à Monique Blin et au Festival des francophonies. Quel est, aujourd'hui, le bilan de l'apport du Festival pour les auteurs francophones qui y ont participé ou qui souhaitent, à l'avenir, y participer ?

Catherine PONT-HUMBERT

Monique Blin va répondre tout de suite à la question de Caya Makhélé mais elle va bénéficier de cinq minutes de réflexion parce que je voudrais, d'abord, que Jean-Marie Verger puisse à son tour prendre la parole. Je disais tout à l'heure, en vous présentant, que vous représentiez le réseau français à l'étranger. Là encore, c'est une lourde tâche mais il n'en reste pas moins vrai que vous parviennent un certain nombre de demandes et d'attentes qui pourront peut-être d'ailleurs compléter celles formulées par Caya Makhélé.

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Jean-Marie VERGER

Je vais peut-être restreindre un peu mon propos en disant que je vais représenter le réseau culturel, linguistique et éducatif dans le monde, sur le terrain, mais plutôt dans les pays qui sont « hors champ », c'est-à-dire hors du monde de la francophonie. La Russie est un bon exemple de ce monde-là. Grand pays, admirateur de la culture française depuis toujours, la langue française y tient un rôle-phare, une image désuète, vieillie ; c'est une langue de culture, une langue de raffinement, une langue qu'on n'associe pas du tout au monde économique, pour répondre à une réflexion qu'on se faisait à table tout à l'heure. Quand on fait des affaires, on les traite en anglais ou en allemand. Quand on pense, on peut effectivement le faire en français. Il y a donc là effectivement un rôle à jouer pour rénover cette image du français et je pense qu'on doit le jouer, justement, au sein du monde de la francophonie. Si vous voulez, après, je pourrai poser un certain nombre de questions à chacun des participants. La Russie a par ailleurs des relations assez anciennes, même si elles le sont moins que ses relations avec la France, avec le monde francophone en dehors de la France. Je connais un grand nombre de Russes qui ont été, comme moi-même, coopérants au Maghreb ou en Afrique Noire et qui en reviennent avec, en eux, un noyau vivant de francophonie. Il existe d'ailleurs un ouvrage, que je signalais tout à l'heure, qui s'appelle *Le Regard russe sur la littérature francophone*, paru chez L'Harmattan, qui est un ouvrage universitaire un peu ardu mais tout de même symptomatique de l'intérêt porté à ce type de littérature. C'est un intérêt ciblé, l'intérêt d'une élite intellectuelle qui essaie de traduire son vécu dans des recherches. Je vais revenir au monde politique mais, pour le grand public, le mot « francophonie » n'existe pas en russe. Je ne suis pas russophone de formation mais la traduction qui existe est tout à fait symptomatique et tout à fait représentative de l'idée qu'on s'en fait : on ne parle même pas de promotion, on parle de « propagande » ; la francophonie, c'est de « l'agitation ». Il y a une dérive systématique de la francophonie vers la défense de la langue. On me demande très régulièrement d'illustrer ce qu'est la défense de la langue française en France, en confondant à tel point les deux termes que j'ai fait traduire la loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française, en russe et que je la distribue à la demande de mes interlocuteurs. C'est une question sensible pour les Russes, dans la position géopolitique et géolinguistique actuelle. La langue russe connaît un certain nombre de difficultés, d'abord dans ses marges, avec les républiques soviétiques devenues indépendantes : le Kazakhstan, l'Ouzbékistan par exemple, les pays du Nord, la Lituanie, la Lettonie, l'Ukraine. Tous ces pays-là sont en train de se détacher de la langue russe bien qu'elle reste langue officielle et que je ne puisse pas vous dire exactement quel est le statut, extrêmement complexe, du russe dans chacun de ces pays mais c'est un fait que les langues nationales renaissent. Maintenant, il y a le même problème dans la Fédération. L'exemple français les intéresse donc et les interpelle. C'est bien entendu à prendre en compte si l'on tient à rénover l'image que peut avoir la langue française, en s'appuyant sur cet amour qu'il ne faut pas décevoir. Alors, concrètement, nous travaillons bien sûr, un peu « rituellement », pour la francophonie. Chaque 20 mars, comme tous les postes diplomatiques dans le monde, nous invitons « notre » auteur francophone, qu'il s'agisse d'Antonine Maillet ou de Rachid Boudjedra cette année, mais ça reste très marginal (non pas « moscovite », parce que je suis plutôt considéré comme le représentant de la province dans mon ambassade à cause des attachés linguistiques qui travaillent avec moi et qui sont sur tout le territoire, mais marginal). Nous étudions ensuite les retombées dans la presse

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

et je dois dire que ces retombées sont tout à fait minimales. Nous avons un ou deux articles, plutôt ironiques en général : « *Ces Français s'agitent encore avec leur francophonie.* » Ces manifestations devraient pourtant nous servir de label de qualité de la langue française, autour du concept de « francité ». Il faut donc expliquer et c'est là que vous avez quelque chose à nous apporter parce que nous sommes de bonne volonté mais nous manquons quand même de références et de matériels. Le CRDP a un rôle à jouer. Comme le proposait Annie-Hélène Ratouly tout à l'heure à table, le bulletin du CRDP du Limousin sera diffusé aux treize attachés linguistiques et aux dix-huit assistants, ce qui leur donnera de la matière et du grain à moudre. Nous organisons régulièrement des séminaires de formation continue pour les professeurs de français et leur présenter la littérature francophone est une tâche difficile. On nous dit : « *Ce qu'on veut, ce sont les auteurs français contemporains qu'on ne connaît pas.* » On essaie quand même de leur apporter autre chose et si vous pouvez nous aider dans ce sens-là, c'est merveilleux. L'université de Limoges nous est déjà connue. Nous avons, en Russie, un nombre considérable d'universités (vous imaginez la Russie, c'est un continent ; il y a par exemple un territoire autonome qui est le territoire de Iakoutie, où il faisait moins cinquante-huit degrés, dans la capitale, il y a deux jours, qui fait trois millions de kilomètres carrés) et il y a une université qui a déjà des relations avec l'université de Limoges : c'est l'université de Piatigorsk. Ces liens-là, il faut les faire vivre au quotidien. À l'heure actuelle, nous sommes dans la situation économique que vous connaissez, même si ce n'est peut-être pas la catastrophe que vous dépeignent les médias français. J'ose émettre une petite critique sur l'image que peuvent donner les journaux français de la Russie actuelle mais la situation est particulièrement difficile pour les enseignants. Récemment, comme en France, il y avait en Russie une grève des enseignants. Les gens perçoivent entre trois cents et six cents roubles, c'est-à-dire quatre-vingt à cent cinquante francs. L'université linguistique de Piatigorsk a donc un partenariat avec l'université de Limoges. C'est à nous de le faire vivre en essayant, par exemple, de mettre en place des cotutelles. C'est très simple ; c'est du travail de laboratoire à laboratoire. Très simple sur le papier...

Catherine PONT-HUMBERT

Je vais vous suggérer de mettre vos autres questions en réserve pour plus tard parce qu'il y a déjà, sous-jacentes, deux questions à destination du CRDP et de l'université de Limoges ; il y avait déjà auparavant une question qui avait été formulée directement à l'adresse de Monique Blin et ce serait bien qu'elle puisse maintenant y répondre. Je crois que la question portait à la fois sur le bilan et sur les perspectives du Festival quant à l'accueil des auteurs.

Monique BLIN

On a commencé ces résidences d'auteurs en 1988, en accueillant quatre auteurs pour des résidences de trois mois. En 1998, nous sommes déjà arrivés à douze auteurs par an donc vous voyez que le chiffre s'est développé. Nous sommes arrivés à obtenir de nos nouveaux partenaires davantage de bourses et je crois que ça peut encore se développer. Il est important de souligner également qu'il y a encore deux ou trois ans, les metteurs en scène français ne s'intéressaient pas beaucoup aux auteurs francophones. C'était un peu regrettable mais cette pensée a beaucoup évolué depuis. Ces derniers mois, j'ai eu la visite de plusieurs metteurs en scène français me disant : « *Nous sommes intéressés. Donnez-nous des*

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

textes à faire connaître. On aimerait monter des auteurs d'Afrique ou du Canada.» C'est une évolution importante. De la même façon, avec les éditeurs, on arrive à présent à faire circuler des manuscrits ; on en voit certains sortir. Il y a des fidèles comme les éditions Émile-Lansman en Belgique ou les éditions « Le Bruit des autres » en Limousin. On travaille aussi avec Caya Makhélé et il y a d'autres grandes maisons d'édition qui commencent à venir chercher, dans notre besace, ce qui pourrait être mieux connu des autres. Mon souhait serait qu'il y ait d'autres maisons d'auteurs, qu'il y ait d'autres relais, c'est-à-dire qu'on puisse avoir, en Afrique puis au Canada parce que ça n'existe pas encore, d'autres maisons qui se constituent pour accueillir des auteurs et qu'on établisse des passerelles. Il est indispensable que les auteurs puissent se rencontrer entre eux et rencontrer d'autres auteurs venus d'ailleurs. C'est donc ma préoccupation : tout faire pour tisser un nouveau chaînon, de manière à ce que cette littérature d'aujourd'hui soit mieux connue de tous.

Catherine PONT-HUMBERT

Il y avait, à l'intention d'Annie-Hélène Ratouly et d'Arielle Thauvin-Chapot, des questions de Jean-Marie Verger. Mais il y a une chose, dans ce qu'il disait tout à l'heure, que j'ai retenue et qui me semble importante : le fait qu'il était utile de rénover l'image de la langue française et de la production en français de manière générale. En quoi est-ce que vous pouvez contribuer, l'une et l'autre, à cette rénovation ?

Annie-Hélène RATOULY

Pour les professeurs de français, on travaille déjà sur les préjugés qu'ils peuvent avoir vis-à-vis de la francophonie à partir de textes d'auteurs francophones qu'ils ne considèrent peut-être pas comme des textes majeurs par rapport à « notre » littérature. Tout le travail que nous faisons à destination des professeurs de français, pour leur montrer la richesse et le travail fécond de ces auteurs, s'appuie donc sur les auteurs en résidence du Festival qui se rendent dans des classes à Limoges. Il y a toute une pratique, aussi bien dans les collèges que dans les écoles. Il y a aussi une appropriation puisque certains collèges ou certaines écoles ont des ateliers de pratique théâtrale qui s'appuient aussi sur des textes d'auteurs francophones. Je pense que ces deux pratiques, que nous présentons déjà à l'ensemble des professeurs en France grâce au bulletin, pourraient aussi revêtir un intérêt certain pour les professeurs de français en Russie. On peut aussi, si l'on continue à travailler ensemble, développer d'autres idées. Je pense que l'on organise toujours des correspondances avec des pays étrangers pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères en France ; ce serait sûrement intéressant de correspondre en français avec d'autres personnes qui parlent cette langue mais d'une façon un peu différente. Quant aux textes de réflexion sur la francophonie que nous possédons, peut-être pourrions-nous nous les communiquer par le biais de l'Internet. Nous plaçons déjà notre bulletin sur la francophonie sur notre serveur. Vous pouvez donc vous l'approprier directement de cette façon-là.

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Catherine PONT-HUMBERT

J'imagine qu'en ce qui concerne l'Université de la francophonie, Arielle Thauvin-Chapot, les chercheurs qui arrivent chez vous, à Limoges, sont des gens qui ont *a priori* une image assez positive de la langue française. En revanche, ont-ils une conscience claire de ce qu'est la francophonie ?

Arielle THAUVIN-CHAPOT

Tout dépend des chercheurs. Pour ceux qui viennent de pays francophones, c'est assez clair mais pour les autres, absolument pas ! Il faut préciser aussi que les chercheurs qui viennent à l'université ne connaissent pas tous très bien le français quand ils arrivent. Les chercheurs en mathématiques appliquées, par exemple, puisque c'est un laboratoire qui jouit d'une grande audience dans différents pays du monde, ne maîtrisent pas forcément correctement la langue française et moins encore le concept de francophonie. Quand ils arrivent à Limoges, ils ont une haute idée de ce qu'on va leur proposer dans leur laboratoire mais c'est tout. Ils ont, au mieux, quelques notions scolaires, comme le disait je crois tout à l'heure Jean-Marie Verger, d'une langue un peu désuète, fortement marquée par les XVII^e et XVIII^e siècles. Quand ils arrivent en France, ils sont un peu perdus parce qu'on ne parle plus comme ça dans la rue et qu'ils ne comprennent pas les étudiants dans les couloirs de la faculté. Alors qu'ils soient enseignants, chercheurs, qu'ils donnent des cours ou qu'ils soient simplement doctorants, à ce moment-là, l'université de Limoges les prend en charge et essaie de les ouvrir à la langue française contemporaine. L'université de Limoges fait un gros effort, d'une part en matière d'apprentissage du français langue étrangère et, d'autre part, dans les formations qu'elle dispense (puisque'il y a une formation de licence en didactique du français langue étrangère) pour rendre la langue française vivante, non seulement parce que c'est une langue qui vit mais aussi parce que les façons d'apprendre le français ont évolué. On propose donc à ces enseignants-chercheurs qui arrivent un apprentissage en français sur objectifs spécifiques, puisqu'un mathématicien n'aura pas besoin du même vocabulaire que quelqu'un qui étudie la neurologie ou que quelqu'un qui fait des études de littérature. On essaie de prendre en compte toutes ces données et de proposer quelque chose qui soit adapté. Il existe de plus un service d'accueil des étudiants étrangers qui permet de faciliter l'adaptation de tous les enseignants-chercheurs et des doctorants, puisqu'il y a beaucoup de gens qui viennent préparer un DEA ou une thèse à Limoges. Vous savez que lorsqu'on arrive en France, ce n'est pas toujours facile : il faut faire des démarches auprès de la préfecture et de nombreux autres organismes. On essaie donc de faciliter leurs démarches et de leur donner, en même temps, presque de façon ludique, les moyens de se faire comprendre et de procéder aux formalités nécessaires pour séjourner en France.

Catherine PONT-HUMBERT

Je crois que vous aviez, Jean-Marie Verger, des questions en réserve, peut-être à destination de la Bibliothèque que représente Jean Souillat et qui est devenue, depuis qu'elle est inaugurée et qu'elle dispose de nouveaux locaux, le centre stratégique de ce Pôle francophone qui a donc, géographiquement, l'avantage extraordinaire que tout se passe dans un espace assez restreint, avec une communication extrêmement facile entre toutes les personnes réunies autour de cette table ?

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Jean-Marie VERGER

Deux mots d'abord à destination de l'université de Limoges. Nous travaillons beaucoup sur les mathématiques en français puisqu'il y a deux écoles de mathématiques au monde, c'est bien connu, l'école française et l'école russe. L'exemple d'Arielle Thauvin-Chapot était donc très bien choisi puisque, comme c'est l'un de nos pôles importants de réflexion, une méthode a été mise au point par le département de français pour les sciences exactes de l'université de Moscou-Lomonossov avec le CLA de Besançon et qui s'appelle *Résonnons à la française*. Le premier volet est vraiment consacré au français pour les mathématiciens alors que le deuxième volet, qui se présente sous la forme d'une vidéo, répond aux questions plus générales que vous évoquiez, c'est-à-dire comment un étudiant, débarquant à Limoges ou à Besançon, peut-il s'inscrire concrètement pour faire sa thèse en cotutelle ? Le troisième volet, qui est actuellement à l'étude entre les départements de Besançon et de Lomonossov, prendra la forme d'un cédérom que je vous enverrai. Alors, j'avais encore effectivement des questions, plutôt à l'intention de la Bibliothèque et également une demande du côté du théâtre. Je disais tout à l'heure que nous ne sommes pas toujours parfaitement au courant du fait francophone. Nous manquons bien évidemment de bibliographies mais aussi de discographies et de filmographies. J'aimerais bien pouvoir présenter, en province, un certain nombre de films francophones, produits en Afrique par exemple, mais je ne sais pas où m'adresser. J'aimerais effectivement pouvoir dire : « *Voilà, je veux tel film, je veux telle musique.* » C'est relativement simple ; je pense que vous pouvez très rapidement nous aider pour ça. Deuxième chose : nous avons des partenariats. Nous avons des jumelages de lycée à lycée. J'aimerais bien qu'ils se multiplient mais je pensais que ce serait bien également qu'il y ait des jumelages de bibliothèque à bibliothèque. Nous avons des salles de lecture dans un certain nombre de grandes bibliothèques de régions russes. Ces salles de lecture essaient de vivre. Des clubs de lecture francophone, des ciné-clubs, des vidéoclubs les animent mais s'il y avait, peut-être par le biais d'Internet, une relation privilégiée avec une bibliothèque française et une bibliothèque d'un pays francophone, ce serait le début d'un réseau. C'est la question plutôt à destination de la Bibliothèque francophone multimédia. Je peux enchaîner directement avec une question pour Madame Blin. Il y a maintenant, dans beaucoup de pays d'Europe centrale, des festivals de théâtre scolaire francophone. Il y a une association qui coordonne tout cela en France, à La Roche-sur-Yon. C'est l'association de théâtre scolaire en français « Vents et Marées ». À Saint-Petersbourg, nous organisons, pour la deuxième année, un festival qui s'étoffe malgré la crise. Nous allons faire venir une troupe d'Irkoutsk en Sibérie. Nous allons faire venir également une troupe de l'Oural et une troupe du Grand-Nord, de Mourmansk. Nous aimerions ensuite envoyer au festival de La Roche-sur-Yon la meilleure de ces troupes. Ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait aussi des relations avec le Festival des francophonies de Limoges mais je ne sais pas trop comment ni ce qu'on pourrait établir comme contacts, pour éviter qu'il y ait deux pôles distincts.

Catherine PONT-HUMBERT

Peut-être Jean Souillat d'abord, pour la question concernant la Bibliothèque francophone multimédia ?

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Jean SOUILLAT

Je répondrai rapidement sur le plan du cinéma francophone. Sur les dix mille références que nous avons maintenant dans notre fonds francophone à la Bibliothèque, nous n'avons pas ou que très peu de films sur cassettes, parce que le fonds est en train de se constituer. Des films sur cassettes, nous en avons principalement, pour l'instant, du Canada et du Québec. Ce sont principalement des films tirés d'œuvres littéraires. Ceci étant, il existe une cinémathèque francophone en Limousin qui est située à Brive et qui sera certainement parmi les partenaires à envisager de joindre à notre Pôle ; nous en avons déjà parlé entre nous. Cette cinémathèque devrait vous permettre de trouver facilement des films. Je ne sais pas trop dans quelles conditions ils pourront voyager à l'étranger mais voilà une référence importante pour vous. Pour ce qui concerne le partenariat avec d'autres bibliothèques, nous nous sommes déjà engagés dans cette voie des partenariats en signant une convention avec la bibliothèque d'Alexandrie. Ceci me permet de mettre en avant un aspect non négligeable de notre action qui va être développé bientôt et qui sera la formation de bibliothécaires en francophonie. Pour un certain nombre de pays, à commencer par l'Égypte et donc les bibliothécaires d'Alexandrie en particulier mais il est d'ores et déjà question envisagé ensuite cette formation à d'autres pays, nous allons proposer une formation essentiellement axée autour de la connaissance du français de la bibliothéconomie d'une part, pour que ces bibliothécaires puissent comprendre ce qu'est une action en bibliothèque dans le cadre de la francophonie, et, d'autre part, une information également sur ce qu'est la francophonie, de façon à ce que les bibliothécaires qui exercent dans des pays francophones puissent, en toute connaissance de cause, en parler un peu, que la francophonie ne représente plus pour eux simplement un mot mais qu'ils sachent, au moins dans les lignes essentielles, ce qu'elle représente. Je rebondirai sur une troisième partie qui me paraissait intéressante par rapport à ce que disait Jean-Marie Verger de l'état de la demande professorale en Russie. Celle-ci est une demande qui est assez caractéristique de la Russie et des pays de l'Est et qui est donc centrée principalement sur la langue et la littérature françaises. Je m'empresse de dire que ce n'est pas le cas de bien d'autres universités à l'étranger et aux États-Unis en particulier, où les départements qui existaient auparavant comme « départements d'études françaises » se sont, pour la plupart, transformés en « départements d'études francophones ». De la part de ces départements d'études francophones, qui se trouvent aux États-Unis, en Australie, en Afrique du Sud, en Allemagne, en Italie et, de façon généralisée, un peu partout dans le monde maintenant, émane une demande qui, elle, va bien au-delà de la littérature française mais rejoint les littératures d'expression française. À cela, nous espérons être en mesure de répondre, dans la mesure justement où nous mettons, comme je le disais tout à l'heure, une dizaine de milliers de références dans un premier temps (notre collection ne remonte qu'à quatre ans : c'est donc une collection récente) à la disposition des chercheurs, sous deux formes : d'une part sous la forme d'une consultation des notices par le biais de notre serveur (c'est-à-dire que tout ce fonds est consultable : dès maintenant, sur l'Internet, on peut y avoir accès) et, d'autre part, sous une forme qui sera mise en place dans le courant de l'année : c'est la possibilité de prêter aux chercheurs du monde entier les deux ou trois ouvrages dont ils ont besoin, grâce à un acheminement rapide de soixante-douze heures ou quatre jours et non plus par le seul biais du prêt interbibliothèques qui prend souvent des mois. Parmi ces ouvrages, il y en a beaucoup qui font saliver, si j'ose dire, les chercheurs puisque nous avons en particulier

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

(c'est une des richesses particulières de notre fonds) mille quatre cents titres d'ouvrages que j'appelle, moi, des « tapuscrits », qui sont des manuscrits tapés à la machine. Il s'agit donc de pièces de théâtre. Si à peine dix pour cent d'entre elles ont trouvé preneur chez les éditeurs, les autres n'ont pas été jetées à la poubelle. Il y a donc un fonds de conservation qui vient du Festival bien sûr, de Radio France Internationale et d'autres ressources dont je vous passe les détails et qui constitue un ensemble tout à fait unique, consultable directement sur place par le public, sous forme de tapuscrits reliés, ou par l'intermédiaire de l'Internet, sous forme d'extraits numérisés. C'est une richesse assez spécifique à Limoges ; je ne pense pas qu'on puisse la trouver ailleurs. Nous avons d'autres richesses comme, par exemple, le fait que nous sommes la seule bibliothèque à avoir l'intégralité, en dépôt, de la collection *Espace francophone*. C'est une exclusivité que nous a consentie le producteur. Les émissions sont donc consultables et empruntables à notre bibliothèque alors qu'elles ne le sont que difficilement ailleurs puisque le producteur ne les distribue pas lui-même. Une autre des choses à mentionner parce qu'elle en vaut la peine, c'est la constitution d'une bibliothèque, sonore cette fois-ci, puisque nous sommes une bibliothèque non seulement francophone mais aussi multimédia, avec une collection qui s'appelle *Mémoire sonore de la francophonie*, que Catherine Pont-Humbert connaît bien puisque c'est elle qui la produit, et qui consiste, chaque année, à recueillir des entretiens avec une douzaine d'auteurs parmi ceux qui se réunissent à l'occasion du Festival. On fait des enregistrements radio et ces enregistrements, présentés sous forme standardisée d'une demi-heure environ, seront à la disposition des gens qui voudront bien les écouter. Nous en avons déjà une cinquantaine, ce qui n'est pas négligeable. D'ici quelques années, ce sera une collection unique d'entrevues avec des auteurs francophones modernes. Les nombreux chercheurs et universitaires auxquels j'ai exposé, lors de divers colloques, les richesses de la Bibliothèque, sont tout à fait conscients de cette richesse et s'apprêtent, nous en avons déjà eu de nombreux exemples, à nous demander des emprunts ou à venir consulter ces documents sur place.

Catherine PONT-HUMBERT

Je crois que nous avons une question en réserve à l'intention de Monique Blin, avant de pouvoir éventuellement rebondir les uns et les autres parce qu'il y a déjà un certain nombre de choses qui ont été dites et que chacun va d'ores et déjà pouvoir prendre le relais de ce qu'il a entendu. Il y avait donc une question précise concernant les festivals de théâtre pour enfants.

Monique BLIN

Nous, nous sommes au départ un festival de théâtre professionnel, ce qui ne veut pas dire que nous ne sommes pas ouverts à d'autres formes de collaboration. Chaque année, on invite des classes (on appelle ça « classes découverte ») à venir à Limoges pendant le Festival. Les jeunes restent plusieurs jours : ils voient les spectacles ; ils rencontrent les auteurs, les metteurs en scène ; il y a des discussions. C'est une immersion complète qui connaît un grand succès. On souhaiterait ouvrir cette filière sur le plan international mais on n'a pas encore trouvé les financements nécessaires pour le faire. On a des idées mais il faut des moyens pour parvenir à les réaliser. On aimerait donc que ces classes ne soient pas seulement nationales mais aussi internationales. Nadine Chausse, qui est ici et qui s'occupe des relations publiques pour le Festival, a également en charge un

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

domaine plus particulier puisque c'est elle qui gère toutes les relations avec les enseignants et qui organise, à ce titre, avec Jean-Gabriel Carasso, des rencontres chaque année. Je lui passe le micro.

Nadine CHAUSSE

Ce sont donc des rencontres organisées avec l'Association nationale de recherche et action théâtrale, auxquelles participe effectivement « Vents et Marées » en tant que festival scolaire, qui s'attachent à réunir des enseignants ainsi que des professionnels qui s'intéressent au théâtre en milieu scolaire et qui visent à un partage d'expériences et à une réflexion sur ce qui se pratique en la matière dans le monde francophone.

Catherine PONT-HUMBERT

Je crois qu'il y a un mot extrêmement important, dans le cadre du rôle que pourra jouer le Pôle francophone de Limoges, c'est celui de « diffusion ». À la fois diffusion des textes (pour ce qui est du Festival, des pièces de théâtre mais aussi des textes de façon plus large) et diffusion de la langue, par le biais de l'enseignement. Comment promouvoir, faire valoir, dynamiser cette diffusion de la langue française ? C'est probablement, Pascal Belon, le genre de questions que, en tant qu'agence de conseil, vous vous posez ? Vous avez probablement d'ores et déjà des suggestions à faire pour le bon fonctionnement de ce Pôle ?

Pascal BELON

Oui. Merci de me donner la parole à ce moment précis de la discussion parce que je pense qu'il est intéressant et important de donner une réponse peut-être un peu plus transversale à toutes les questions qui ont été posées jusqu'à présent. C'est vrai que la spécificité de notre présence dans le Pôle fait qu'il est difficile d'avoir des questions nous concernant directement et donc, *a fortiori*, d'y apporter des réponses très précises. Peut-être à la fois dans le cadre d'un complément d'information sur notre métier, par rapport à ce que je disais de nous au début, et dans le cadre aussi de ce qu'on disait en introduction de ce Pôle francophone de Limoges en construction et en devenir dans un travail commun aux différents acteurs, je voulais répondre un peu à la question de Jean-Marie Verger sur la rénovation de l'image de la langue française et de la francophonie. Elle peut peut-être passer, justement, par des interventions qui sortent de ce qu'on a l'habitude de rencontrer traditionnellement, avec des cours de langue pour les étudiants ou des formations pour les formateurs étrangers très classiques, toujours centrés sur les mêmes types de contenus récurrents, en s'intéressant par exemple à des secteurs économiques ou socioéconomiques constamment ignorés ou du moins très longtemps délaissés. Je parlais, tout à l'heure, de l'une de nos actions, qui en est au tout début de sa réalisation, qui devrait consister en une intervention autour du bilinguisme en direction de la Pologne, toujours dans le cadre de la coopération décentralisée du Limousin. En matière de francophonie et de défense de la langue française, je crois que l'un des points d'ancrage majeurs de cette « défense » du français réside bel et bien dans la mise en place d'un cadre général multilingue et multiculturel : c'est une démarche qui transparait clairement à travers les actions engagées tant par l'Agence de la Francophonie que par la Délégation générale à la Langue française. Notre intervention en Pologne aurait donc l'intérêt à la fois de concerner le bilinguisme polonais/français et, toujours dans cet esprit de rénovation de

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

L'image que peut avoir notre langue, de ne plus concerner uniquement, comme c'est traditionnellement le cas, des sections scientifiques ou littéraires dites « d'élite » mais, cette fois, des sections professionnelles, en l'occurrence hôtelières. C'est un élément d'information qu'il me semblait intéressant de verser au débat. Dans ce Pôle en construction, une des démarches que nous avons eues dès le début, dès la création d'Atalante Innovations en 1997, a été véritablement une démarche partenariale autour de la définition de notre métier qui est beaucoup plus du côté du conseil en formation, du pilotage de projets, de la mise en route de dispositifs (ce qu'on appelle un peu techniquement l'« ingénierie de la formation ») et du conseil en interculturalité. Je voudrais dire deux mots de ce qu'on appelle « interculturalité ». À la genèse de la société, quand on a commencé à mettre noir sur blanc les idées que l'on souhaitait promouvoir, on ne parlait pas encore d'interculturalité mais la toute première appellation de ce pôle-ci de compétences (nous en avons trois très précis qui sont 1) l'enseignement-apprentissage des langues et des cultures, 2) cette « interculturalité » et 3) tout ce qui relève des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation et à la formation) était : « Francophonie et langue française : un espace interculturel privilégié d'éducation et de formation ». Dès lors, nous avons eu ce souci d'inscrire la langue française dans nos interventions, non pas comme pôle unique, comme musée destiné à la sauvegarder ou à la protéger contre l'agression anglo-saxonne, mais plutôt comme un élément transversal et commun à des actions qui peuvent être très différentes les unes des autres. Encore deux ou trois éléments de réponse puis je passerai la parole à Arielle Thauvin-Chapot ou Annie-Hélène Ratouly pour d'autres compléments d'information ou d'autres éléments là encore de réponse. Dans cette construction de partenariats et donc de l'offre du Pôle francophone de Limoges, on voit très bien comment Atalante Innovations a d'ores et déjà pu concrétiser ses relations et son partenariat avec la BFM mais je voudrais indiquer, pour m'ouvrir un peu aux autres acteurs du Pôle, qu'il est tout à fait envisageable qu'Atalante Innovations, par exemple à l'occasion de la mise en place de ce dispositif de formation pour les bibliothécaires francophones d'Alexandrie, envisage de travailler en partenariat avec le CRDP (je pense au CRDP notamment dans sa fonction de publication de documentation pédagogique) autour de la réalisation et de la publication d'un support de formation à destination de ces publics de bibliothécaires francophones. Un mot encore, dans cet esprit de complémentarité et de partenariat, pour ce qui concerne l'université et notamment son récent service d'accueil des étudiants étrangers. Il se trouve que l'on mène un peu une action parallèle (nous en avons parlé, il y a quelques mois, notamment avec la responsable de la division des relations extérieures de l'université de Limoges, puisque nous avons essayé de réunir les différents opérateurs de l'accueil d'étrangers en Limousin autour d'une même table) dans le cadre du programme communautaire « Leonardo da Vinci ». Le Limousin accueille beaucoup d'étudiants « Leonardo » dans le cadre de stages de six mois en entreprise et donc le relai Leonardo Limousin, dont le siège se trouve dans le même bâtiment que nous, à savoir la technopole Ester de Limoges, nous a confié une formation en interculturalité afin de permettre à ces étudiants étrangers, qui viennent de différents pays membres de l'Union européenne comme l'Allemagne ou l'Espagne, de mieux comprendre les différences culturelles qui interviennent à tout moment dans les relations humaines et professionnelles quotidiennes et dans la communication au sens large du terme.

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Catherine PONT-HUMBERT

Je vais donner la parole tout de suite à Arielle Thauvin-Chapot et à Annie-Hélène Ratouly mais peut-être Caya Makhélé pourrait-il, à leur intention d'ailleurs, ajouter ce en quoi, pour lui, le fait que ce Pôle francophone soit en train de se constituer à Limoges élargit-il un peu le regard qu'il portait jusqu'à aujourd'hui sur la ville de Limoges et qui se limitait essentiellement à la présence du Festival puisque, bien évidemment, en tant qu'auteur, c'est par définition en direction du Festival qu'il tournait son regard. Le fait que vous ayez, maintenant, à l'intérieur de ce Pôle, le CRDP qui soit présent et l'université de Limoges va peut-être vous faire regarder les choses d'une manière un peu différente ?

Caya MAKHÉLÉ

Absolument. Ce qui est important pour moi, en tant qu'auteur et maintenant en tant qu'éditeur, c'est notamment la synergie qui peut s'établir entre la BFM, l'Université de la Francophonie, le CRDP et Atalante Innovations. Par rapport à la diffusion, il est important pour moi, créateur et auteur, de savoir qu'un texte publié va aller vers un public. La question que je voudrais donc poser s'adresse aussi bien à la BFM qu'à l'Université et au CRDP. Quelle place réservez-vous, dans le Pôle, à la rencontre du public avec l'œuvre, avec la création et les auteurs francophones ?

Catherine PONT-HUMBERT

Alors la question étant destinée à trois personnes différentes, on procède par ordre. C'est la représentante de l'Université qui commence ?

Arielle THAUVIN-CHAPOT

Avant de répondre à la question de Caya Makhélé, je voudrais préciser quelque chose qui me gêne un peu dans le discours que nous tenons depuis tout à l'heure. C'est un discours auquel je souscris mais on a beaucoup parlé « d'exportation », d'actions menées « en direction de », la France étant, bien évidemment, le centre de la francophonie. C'est peut-être vrai historiquement mais je voudrais préciser qu'en ce qui concerne les actions de l'université, ce sont plutôt de relations d'échanges et non plus uniquement d'exportation de savoir-faire dont il faut parler. Nous exportons effectivement vers les pays qui sont demandeurs mais nous sommes nous aussi demandeurs et nous avons, par exemple, des spécialistes de littérature africaine qui viennent d'Abidjan ou de Ouagadougou enseigner dans notre université, de la même manière que des enseignants de sémiotique, par exemple, vont enseigner dans les universités d'Abidjan ou de Ouagadougou parce qu'il y a une demande en ce sens. Je trouvais important de montrer qu'il ne s'agissait pas seulement « d'exportation » et que ça n'allait pas seulement que dans un seul sens mais qu'il y avait bien des regards différents sur des domaines identiques ou sur des domaines voisins et que c'était comme un partenariat et un échange plutôt que simplement comme une exportation de savoir-faire que le conçoivent l'université de Limoges et donc l'Université de la francophonie. Je voudrais prendre le cas d'une coopération avec Abidjan. Les Relations internationales, à l'université de Limoges, se sont étoffées récemment, il y a cinq ou six ans, et nous avons donc un savoir-faire neuf dont, comme tous les néophytes, nous sommes très fiers. Une délégation de l'université d'Abidjan, venue en mission à l'université de Limoges, a été intéressée par le fonctionnement du service des Relations internationales et a manifesté le désir de coopérer avec Limoges

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

pour structurer et développer son propre service. Il y a donc eu des échanges de personnels administratifs qui ont permis à ces universités de mieux se connaître, d'instaurer des coopérations dans des domaines nouveaux et d'accueillir des doctorants ou des professeurs associés. Il s'agit donc d'une véritable relation d'échanges, comme celles qui s'établissent avec la Pologne ou la Lituanie, au sein de laboratoires particuliers.

Pour répondre maintenant à la question de Caya Makhélé, qui voulait connaître la place que nous accordions aux créateurs au sein de l'Université de la francophonie, il faut distinguer deux aspects : d'abord les manifestations ponctuelles, qui se déroulent pendant le Festival international des francophonies en Limousin et qui ont lieu également depuis une quinzaine d'années. Ces manifestations ne sont pas toutes littéraires : certaines concernent le droit de l'Environnement, d'autres sont consacrées à la neurologie tropicale. Pour ce qui concerne la francophonie « littéraire », des auteurs et des chercheurs étrangers sont invités autour de thèmes comme, par exemple, la mémoire ou la théâtralisation dans les romans francophones. Ensuite, tout au long de l'année, est dispensé, à la faculté des Lettres et Sciences humaines, un enseignement de littérature francophone réparti en deux volets : la francophonie américaine d'une part, c'est-à-dire essentiellement le Québec et Haïti, et la francophonie africaine d'autre part. Dans ce cadre-là, nous faisons appel, bien entendu, en priorité aux auteurs en résidence au Festival des francophonies mais aussi à d'autres créateurs résidant à l'étranger. La synergie entre les différents partenaires du Pôle francophone que vous évoquiez il y a un instant est d'autant plus importante qu'elle favorise la rencontre entre des publics différents (étudiants et universitaires, élèves et enseignants du premier ou du second degré, gens de théâtre et chercheurs et, enfin, lecteurs anonymes des bibliothèques) et accroît ainsi le public potentiel de l'auteur invité.

Catherine PONT-HUMBERT

Annie-Hélène Ratouly peut peut-être, à son tour, répondre à la question posée par Caya Makhélé, après quoi j'ai d'ores et déjà quelques demandes d'interventions autour de la table. Alors, Annie-Hélène Ratouly, en ce qui concerne le rôle du CRDP par rapport aux créateurs, aux écrivains susceptibles d'être invités à Limoges pendant ou hors du Festival ?

Annie-Hélène RATOULY

J'ai parlé, effectivement, des auteurs qui travaillaient dans les classes. Nous travaillons aussi à l'échelon régional, comme l'indique le « R » de CRDP, et sommes constitués en réseau national c'est-à-dire, pour répondre à la préoccupation de Caya Makhélé sur la diffusion de la francophonie, que l'information part du CRDP de Limoges mais qu'elle est diffusée sur l'ensemble du territoire. Nous bénéficions du relais des autres CRDP auxquels nous proposons notre travail. Le bulletin est présent dans tous les autres CRDP, au CNDP et dans les centres locaux puisque nous sommes aussi présents dans les départements. Nous sommes donc un instrument de diffusion pédagogique et, plus particulièrement, de diffusion d'informations sur et autour de la francophonie. C'est un premier point. Que faisons-nous pour les auteurs ? Nous signalons aux enseignants qu'ils ont l'opportunité, pendant le Festival, d'inviter des auteurs. Les enseignants travaillent donc avec ces auteurs et il y a, là aussi, échanges. Il y a actuellement un auteur ivoirien qui travaille dans trois classes, qui s'appelle Koffi Kwahulé ; je l'ai entendu dire que s'il

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

apportait effectivement bien quelque chose aux élèves, que s'il les aidait bien à écrire eux-mêmes, ces élèves lui apportaient réciproquement quelque chose en retour. Nous sommes en train de formaliser cette expérience-là au moyen d'un document audiovisuel qui servira de support de formation. Nous sommes bien dans notre rôle d'éditeur : nous sommes éditeur audiovisuel et c'est donc à ce titre-là que nous faisons ce travail.

Catherine PONT-HUMBERT

Je crois que Monique Blin souhaitait intervenir pour répondre au début de l'intervention d'Arielle Thauvin-Chapot, à propos de la nécessité des échanges.

Monique BLIN

Oui. Arielle Thauvin-Chapot disait que c'était d'exportation dont nous parlions ou, du moins, que ça apparaissait souvent comme ça. Je crois qu'il y a là une petite incompréhension. Le Festival passe, en effet, son temps à faire venir et à inviter des artistes, des auteurs francophones, à Limoges. Limoges devient un véritable lieu de rencontres et d'échanges puisqu'on convie finalement des Français à découvrir tous ces textes. Nous travaillons aussi à faire se croiser les artistes, c'est-à-dire que, dans les spectacles, on trouve très souvent un auteur d'un pays, un metteur en scène d'un autre pays, des comédiens d'un troisième pays, et faisons en sorte que ces gens puissent travailler ensemble. C'est comme ça, je crois, qu'on peut faire avancer le monde : le fait que chacun se retrouve sur un même plateau pour apprendre les techniques de l'autre permet aussi une meilleure connaissance de la francophonie.

Catherine PONT-HUMBERT

Le terme de diffusion a été employé déjà à plusieurs reprises et je crois que Pascal Belon voulait, sur ce sujet, apporter une information.

Pascal BELON

Je pense que je vais jouer à l'avocat du diable mais, pour revenir sur ce que je vous disais tout à l'heure au sujet de l'un de nos pôles de compétences qui tourne autour des nouvelles technologies pour l'éducation et la formation (les fameuses « Tice »), je vais quand même prononcer ici ce mot fatidique autour duquel il me semble qu'on tourne sans vraiment vouloir ou oser en parler vraiment. En matière de diffusion et d'information en effet, il y a bien un mot qu'on ne peut pas éviter aujourd'hui : Internet et, au-delà, l'ensemble des réseaux de l'information. Alors il est vrai que nous n'en avons pas parlé jusqu'à présent. Ça n'a pas fait l'objet de discussions entre nous ni d'une réflexion commune ou partagée puisque les réunions de travail du Pôle francophone de Limoges ont surtout été consacrées jusqu'ici à la préparation de cette table-ronde. Je voudrais toutefois dire un mot des réseaux et donner un éclairage nouveau sur ces médias parce qu'en matière de francophonie et de langue française, ils me semblent, actuellement, au cœur du débat, au cœur de l'actualité. Le Premier ministre, Lionel Jospin, a très récemment commandé, à un député parisien qui s'appelle Patrick Bloche, un rapport sur la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information et ce rapport est, de mon point de vue, édifiant à bien des égards. J'en donnerai juste un exemple qui me semble intéressant également en ce qui concerne une possible concrétisation du concept de francophonie. Il est vrai que, pendant très

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

longtemps, la francophonie est restée un concept flou et, quand on en parle encore au grand public aujourd'hui, la francophonie se résume souvent et dans le meilleur des cas à des sommets de chefs d'États qui se réunissent de temps en temps dans un pays dit « francophone » ; on se souvient d'Alain Decaux, qui fut un ministre de la Francophonie plus médiatique que les autres mais de rien d'autre. Patrick Bloche souligne très bien, dans son rapport, qu'un élément susceptible d'éclairer aujourd'hui la francophonie d'un jour nouveau, c'est justement l'Internet et les réseaux de l'information. Tout en reconnaissant que, pour l'instant, la place de la langue française sur l'internet est très nettement minoritaire (nous sommes un certain nombre à en faire quotidiennement l'expérience), il souligne que, pour la première fois, l'Internet peut rendre véritablement tangible ce concept de francophonie parce que les réseaux de l'information et de la communication peuvent donner accès, en français, à tous les francophones où qu'ils se trouvent dans le monde, aux mêmes informations, aux mêmes lieux d'expression, parce que c'est aussi cela l'Internet et Patrick Bloche d'insister sur l'importance que soient créés des sites Web en français et dédiés à des publics francophones spécifiques. C'est quelque chose de très important et, en ce qui concerne Atalante Innovations, nous y souscrivons entièrement, y réfléchissons et travaillons même d'ores et déjà dans ce sens pour pouvoir donner accès à tous les francophones à une réalité qui est bien celle de la ou des francophonie(s) autour de thèmes universels, partout dans le monde et au même instant, grâce à un réseau qui est vraiment vecteur d'informations et synonyme de diffusion. Je crois qu'il était important de donner cet éclairage dans ce débat autour de la francophonie et de la langue française et de vraiment positionner l'Internet comme un outil qui peut être utile à la diffusion du français.

Catherine PONT-HUMBERT

Merci, Pascal Belon, d'avoir prononcé le « gros mot » d'Internet. Il nécessiterait évidemment bien d'autres développements qui ne sont pas le propos de notre table ronde ici, même s'il a en effet une grande importance. Jean Souillat, vous vouliez prendre la parole, peut-être pas pour parler de l'Internet, bien que la Bibliothèque ait évidemment un site Web.

Jean SOUILLAT

En fait, je voulais rebondir sur les propos que Caya Makhélé a tenus tout à l'heure au sujet de son inquiétude quant à la diffusion du livre et de l'aide qu'on pourrait apporter dans ce domaine. J'ai déjà mentionné que la Bibliothèque avait un serveur accessible sur l'Internet et ce n'est pas une mince affaire que d'assurer une diffusion mondiale à des répertoires qui permettent, par exemple, en un temps extrêmement limité, de savoir que nous avons (je vous cite des chiffres au hasard) soixante-dix pièces de théâtre du Tchad, cent vingt-cinq recueils de poésies du Mali, deux cent cinquante autres œuvres du Québec, grâce à une consultation extrêmement facile, rendue possible grâce à l'Internet que mentionnait Pascal Belon. Mais mon propos était un peu ailleurs. Je rappelle qu'une bibliothèque a pour vocation non seulement d'assurer une diffusion du livre mais d'en assurer également une conservation. Ce n'est pas pour rien que les responsables des bibliothèques sont en général appelés des « conservateurs ». Le mot a bien un sens et ce sens-là revêt, pour moi, une importance particulière pour ce qui concerne les littératures africaines d'expression française. Je vous citerai tout simplement une petite anecdote. Il y

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

a moins d'une dizaine d'années, j'étais passé à la bibliothèque de l'institut français de Bangui en Centrafrique et j'avais été frappé de voir la population centrafricaine s'agglutiner dans cet espace qui était très nettement insuffisant pour la demande, avec des jeunes Centrafricains assis partout en train de compulser les livres qui étaient à leur disposition. Il y avait là, bien entendu, un certain nombre d'ouvrages français mais il y avait, de façon non négligeable, une partie importante de littérature autochtone, centrafricaine, qui n'était pas forcément diffusée ailleurs et qui n'était donc pas facilement accessible en France. Malheureusement, comme vous le savez, la République centrafricaine a été le théâtre de violents combats et de troubles qui ont amené à la destruction du centre de Bangui et de ses ressources. Ceci veut dire, très concrètement, que je suis persuadé, sans pouvoir l'évaluer très précisément, qu'il y avait dans cette bibliothèque un nombre important d'ouvrages qui ont été perdus à tout jamais. Or, quand on connaît l'édition extrêmement restreinte de certains ouvrages africains qui sont tirés à cinq cents, parfois à mille exemplaires mais guère plus, on se dit qu'il y a là une fragilité de l'édition qu'il convient d'essayer de limiter. Un des buts de notre bibliothèque, c'est d'essayer, grâce aux contacts que j'ai un peu partout en Afrique, de rassembler des ouvrages de façon à pouvoir dire que, lorsqu'ils sont à l'intérieur de notre bibliothèque et à moins d'une catastrophe, ces ouvrages sont en principe à l'abri des révolutions à venir et nous espérons donc pouvoir garantir, dans toute la mesure du possible, une conservation du fonds de littérature africaine autochtone (c'est-à-dire de cette littérature publiée par des maisons d'édition africaines et qui n'est pas nécessairement diffusée en France). C'est une volonté que j'ai affichée depuis le départ et je voulais quand même le souligner pour Caya Makhélé, pour dire qu'il était important non seulement de diffuser mais aussi d'assurer la pérennité de la conservation des œuvres littéraires.

Arielle THAUVIN-CHAPOT

Je voudrais aller dans le sens de Jean Souillat et donner une information quant à la possibilité de consulter des documents mais plus du tout en littérature cette fois. Il y a, à Limoges, un centre de neurologie tropicale qui est le seul en Europe et qui est reconnu dans le monde entier. Ce centre de neurologie tropicale va, justement sur l'Internet, recenser toutes les thèses en neurologie qui ont été faites en Afrique ou dans les pays tropicaux et les publier toutes ensemble, sur le papier et sur le Web. Il y a donc également diffusion non seulement en littérature mais également, par le biais de l'université, dans le domaine scientifique francophone.

Catherine PONT-HUMBERT

Essayons maintenant de poser une ou deux questions très concrètes. Jean-Marie Verger, vous allez rentrer à Moscou bientôt ; vous allez rencontrer les différents attachés linguistiques dont vous avez la responsabilité et vous allez leur faire connaître l'existence de ce Pôle francophone de Limoges. Comment allez-vous leur présenter ce Pôle et dans quelles directions allez-vous encourager et inciter la formulation de leurs demandes de services auprès de ce Pôle ?

Jean-Marie VERGER

De manière très concrète, il est évident que la Bibliothèque francophone de Limoges peut me rendre potentiellement des services. Il y aura donc, dans les mois à

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

venir, des questions tout à fait concrètes posées par les attachés linguistiques. Nous recherchons, par exemple, un corpus francophone : il existe plusieurs collections, chez nos éditeurs de français langue étrangère, consacrées à la prononciation des consonnes et des voyelles françaises. Cherchant à diversifier leur gamme, ils ont eu l'idée, après, de présenter les différents accents des Français. J'aimerais bien avoir plusieurs corpus et peut-être même une méthode qui permettrait de montrer et de faire entendre du concret. Tout à l'heure, vous parliez de films et d'œuvres d'art mais il y a également la langue au quotidien et j'aimerais bien avoir des documents. Alors les attachés linguistiques qui ont cette préoccupation s'adresseront à vous. Nous avons déjà discuté, avec l'université de Limoges, d'un projet très concret autour de la mise en place de thèses en cotutelle. Le CRDP répond aussi très largement à nos besoins. Avec Atalante Innovations, c'est un peu différent puisqu'il s'agit principalement de conception de projets qui demandent davantage de réflexion mais nous avons souvent, de manière non-conceptualisée, des demandes ou des interrogations, par exemple sur la mise en place de structures comme des sections « Tourisme ». J'ai à présent clairement identifié les compétences de chacun ; je les connais et il est bien évident que des questions ponctuelles leur seront posées.

Annie-Hélène RATOULY

Pour compléter, puisque Pascal Belon a eu « l'impertinence » de parler de l'Internet, je dirai, par exemple, que les Français à l'étranger peuvent consulter tous les sites Web des académies où ils trouveront de nombreux échanges de pratiques pédagogiques qui constituent un assez extraordinaire véhicule de la langue française. Cette production importante, foisonnante, crée une dynamique très intéressante et susceptible d'instaurer une présence forte du français sur l'Internet.

Catherine PONT-HUMBERT

Le micro repart à l'autre bout de la table puisque c'est Jean Souillat qui a demandé la parole.

Jean SOUILLAT

Oui. C'est pour répondre directement à Jean-Marie Verger. Sa question sur les accents de la francophonie est très intéressante. Catherine Pont-Humbert aurait même pu y répondre directement elle-même puisqu'elle vient d'achever, à notre demande, le repérage d'un document que nous allons présenter à l'occasion du salon du livre à la fin du mois de mars prochain et qui consiste, très concrètement, en un certain nombre de plages extraites des enregistrements qu'elle a réalisés au cours des années précédentes et dont je vous parlais tout à l'heure, dans la série *Mémoire sonore de la francophonie*, pour mettre simplement en relief des parlers français au sein de la francophonie et plus seulement au sein de la France métropolitaine. Il y aura donc sept extraits au total : il y aura un Belge, un Québécois, un Haïtien, un Camerounais, un Togolais je crois, etc. Vous voyez donc que nous avons devancé votre préoccupation puisque la question se pose souvent de savoir en quoi, effectivement, cette francophonie linguistique est émergente. Qu'est-ce qui la différencie ? Les Français, en général, sont habitués à distinguer assez naturellement un accent dit « parisien » d'un accent du Midi ou d'un accent breton ou alsacien mais lorsqu'on aborde les accents de la francophonie, c'est-à-dire les manières qu'ont d'autres locuteurs de français langue maternelle de prononcer leur français à eux, alors on manque

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

un peu de repères. C'est donc à titre informatif aussi bien que ludique qu'on a voulu faire ce document pour amener les gens à réfléchir et à admettre que cette manière de dire, de prononcer avec des inflexions qui nous sont chères, en particulier chez nos « cousins québécois », comme nous disons, parce que nous aimons tous beaucoup le français des Québécois, est un français qui est aussi naturel et aussi normal et normalisé, donc acceptable, que le français d'Anjou, dans toute sa pureté paraît-il.

Catherine PONT-HUMBERT

Alors de la même manière que je disais tout à l'heure que Jean-Marie Verger allait rentrer à Moscou et présenter le Pôle francophone de Limoges aux attachés linguistiques, j'ai envie de poser la même question à Caya Makhélé mais, cette fois-ci, non pas au sujet de la transmission de la langue mais de la transmission des savoirs et de l'aide au développement de la création. Vous allez rencontrer un certain nombre d'auteurs francophones, soit en tant qu'écrivain, soit en tant qu'éditeur. Comment allez-vous leur présenter le Pôle francophone et dans quel sens allez-vous les inciter à solliciter finalement ce Pôle ?

Caya MAKHÉLÉ

Tout d'abord, je dirai que le Pôle francophone de Limoges est une initiative qui va permettre une synergie extraordinaire et qui ouvre d'immenses portes aux créateurs francophones. D'abord pour se rencontrer, pour avoir un espace d'expression, un espace de liberté également. On n'en a pas beaucoup parlé mais, pour beaucoup d'auteurs francophones, surtout d'Afrique, ce Pôle francophone constitue un grand espace de liberté d'expression. Il y a énormément d'auteurs qui, chez eux, ne peuvent pas s'exprimer librement, ne peuvent pas publier facilement leurs œuvres ou n'ont pas, tout simplement, de lieu de représentations théâtrales. Ce Pôle leur permet déjà, à mon avis, d'avoir cet espace d'expression. Deuxièmement, j'évoquerai à mon tour l'Internet pour parler de diffusion. Ce Pôle leur permet de n'être pas uniquement localisés à Limoges ou en France mais il leur permettra d'avoir un retour sur l'Afrique, sur le Québec et même sur leur propre pays parce que les œuvres répertoriées par ce Pôle-là, auxquelles il aura donné la possibilité d'exister et d'être représentées, leur permettront ce retour sur leur propre pays (même si, aujourd'hui, l'Afrique n'est pas encore suffisamment bien équipée en informatique pour avoir facilement accès à ce réseau extraordinaire qu'est l'Internet). C'est là également, je pense, que pourra porter un effort du Pôle francophone sous la forme d'une aide à l'équipement de certaines structures ou associations qui existent déjà, en Afrique et ailleurs. La dernière demande que je puisse faire, moi, à ce Pôle, serait une demande, déjà en partie exaucée, de formation. Le Festival des francophonies en Limousin a déjà pris l'initiative d'ateliers et de rencontres entre artistes. Je sais que l'Université de la francophonie également, dans le cadre de ses relations internationales, organise des rencontres et des échanges pédagogiques de méthodes, ce qui est aussi le cas du CRDP ainsi que de la Bibliothèque. Il serait toutefois intéressant que cela se développe encore plus, dans la mesure où ceux qui viennent à Limoges et qui sont des créateurs francophones souhaitent, même inconsciemment, repartir avec une expérience vivifiante qui leur permette de se définir voire de se redéfinir par rapport à cette francophonie.

« Expolangues "Francophonie et langue française" 1999 »
Une réponse singulière à des besoins culturels ou éducatifs en francophonie(s) :
le Pôle francophone de Limoges
Table ronde organisée par le Pôle francophone de Limoges
le jeudi 28 janvier 1999

Pascal BELON

J'ajouterais juste, en une minute, un petit complément. Tout à l'heure, lorsque j'évoquais les partenariats possibles au sein de ce Pôle, j'ai parlé bien évidemment de la Bibliothèque et j'ai énuméré les partenariats envisageables avec le CRDP du Limousin voire l'université. J'ai toutefois omis le Festival des francophonies en Limousin. Nous en parlions au cours du déjeuner : il est bien évident que si, dans le cadre des opérations d'ingénierie de la formation qui nous sont confiées autour de la francophonie et de la langue française et dont j'ai précisément la charge, l'occasion se présentait de faire coïncider la présence à Limoges de stagiaires, pour une immersion culturelle et linguistique, avec la période du Festival, nous saisirions immédiatement cette occasion pour faire bénéficier les stagiaires de cette présence authentique (ce terme parlera très clairement à tous ceux qui s'occupent de formation et notamment de formation linguistique en français langue étrangère) des langues françaises ou des francophonies réunies à Limoges par le biais du théâtre francophone. Il est tout à fait envisageable de construire une telle formation, par exemple de perfectionnement en langue française, qui aurait pour date de réalisation la période du Festival et qui nous permettrait par ailleurs de donner à voir et à entendre la francophonie dans sa réalité.

Jean SOUILLAT

De façon très brève et en complément de ce que j'ai dit sur la conservation, un simple exemple. Au cours des deux derniers mois, j'ai eu l'occasion, à deux reprises, de rendre un service assez exceptionnel à des auteurs africains qui m'ont écrit pour me dire qu'ils savaient que j'avais certaines de leurs œuvres sous forme tapuscrite à la BFM, que les hasards de la vie faisaient qu'eux-mêmes ne possédaient plus leurs propres œuvres et pour me demander s'il m'était possible de les leur envoyer pour leur permettre de reconstituer leurs archives personnelles. Grâce aux enregistrements numérisés que nous avons faits de ces œuvres, avec l'accord des auteurs bien sûr, j'ai pu très rapidement leur renvoyer des œuvres qu'ils avaient écrites il y a quinze, vingt ans ou plus, et qu'ils avaient évidemment perdues et ils ont été très heureux de pouvoir les retrouver grâce à notre service. Vous voyez donc que, lorsque je parlais de « conservation », ça avait bien véritablement un sens.

Catherine PONT-HUMBERT

Je crois qu'il y a un certain nombre de mots importants qui ont été prononcés au cours de cette table ronde. Le mot « diffusion », bien évidemment, qui est revenu à plusieurs reprises, celui de « représentation », d'« échanges » bien sûr, de « formation », celui de « rénovation » également, en parlant de l'image de la francophonie. Je crois que vous avez la chance d'assister, autour de cette table, à la « gestation » de ce Pôle francophone qui formalise aujourd'hui un certain nombre de projets et d'ambitions. Je crois que les interrogations et les questions qui lui ont été soumises vont probablement lui permettre d'affiner les directions dans lesquelles il va pouvoir, dans les mois et les années qui viennent, faire avancer son travail. Il est seize heures. Nous allons donc nous arrêter là. Le Pôle francophone de Limoges va poursuivre sa réflexion et son travail « entre soi » et se tient d'ores et déjà à votre disposition. Merci à tous.